

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-AC72

présenté par

Mme Ressiguier, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 33**ÉTAT B****Mission « Culture »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Patrimoines	0	0
Création	0	0
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	0	50 000 000
Soutien aux politiques du ministère de la culture	0	0
Démocratisation de la culture (<i>ligne nouvelle</i>)	50 000 000	0
TOTAUX	50 000 000	50 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous souhaitons supprimer le Pass culture et attribuer ses fonds à un nouveau programme intitulé Démocratisation de la culture.

Le PLF 2021 propose une montée en puissance du Pass culture pour toucher 200 000 jeunes, soit doubler son public. Pourtant Roselyne Bachelot annonçait lors de sa conférence de presse en juillet un bilan avant sa généralisation. Celui-ci semble en effet indispensable tant le Pass culture se révèle un échec.

Le Pass culture est présenté par le Gouvernement comme une application mobile de géolocalisation à des fins de médiation culturelle. C'est en réalité un chèque de 500 euros à dépenser pour les jeunes de 18 ans. La médiation culturelle ne peut pas être réduite à un simple catalogue d'activités ou de produits culturels ! Il ne suffit pas de proposer des places de musée, de théâtre ou d'opéra pour que les jeunes s'y rendent. Un accompagnement, une médiation sont nécessaires. Sans cela, les jeunes reproduisent les habitudes de leur milieu social. Dans une enquête de Médiapart de novembre 2019 le site révèle que : « le livre arrive en tête des dépenses du pass mais se dirige surtout vers les classiques programmés dans le cadre scolaire, suivi de la musique, dont les trois quarts vont vers la plateforme de streaming Deezer ». De plus, les jeunes n'ont dépensé que 100 euros sur les 500 explique Damien Cuier, le président de la société par Pass Culture le 23 octobre 2019 devant le Conseil national des professions du spectacle.

Deezer, Canal+... Finalement, ce pass culture profite aux entreprises qui véhiculent une culture de consommation de masse et participe de la marchandisation de la culture. Alors que tant d'artistes et d'auteurs sont en difficulté, que des lieux de culture sont menacés de disparition, le pass culture est un immense gâchis, une rencontre ratée.

Le pass culture ne permet pas d'atteindre l'objectif fixé, c'est à dire démocratiser l'accès à la culture. Nous proposons donc de créer un nouveau programme qui permettra de proposer un dispositif plus pertinent.

Par cet amendement d'appel et pour respecter les règles de recevabilité financière, nous proposons de transférer 50 millions euros des crédits et autorisations de paiement de l'action 02 du programme 361 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » vers l'action 01 d'une nouvelle ligne de programme intitulée « Démocratisation de la culture ».